INTRODUCTION DE COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

**« La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection. »**

Les pluies torrentielles qui se sont abattues à la fin du mois de novembre 2019 en France, entraînant des glissements de terrains et des inondations massives, ont révélé également le conflit entre valorisation et protection des milieux : l’extension du bâti et des activités économiques a entraîné des vastes opérations de déboisements qui ont fragilisées les pentes des montagnes et ont accélérées l’écoulement des eaux vers les rivières, favorisant leur débordement.

Les milieux sont sources de richesses, ils offrent des opportunités d’activités économiques qu’une société peut plus ou moins valoriser : ainsi des forêts, des montagnes et des littoraux, espaces répulsifs au XVIIIe siècle, réputés abriter des populations sauvages et dangereuses, vivant en marge de la civilisation, et redécouverts progressivement au XIXe siècle (Forêts et montagnes du mouvement romantique européen) et au XXe siècle (Loisirs balnéaires). Aucun milieu n’est en lui-même source de valorisation, c’est-à-dire de production de richesses, c’est la société qui lui donne cette destination. De la même manière, aucun milieu n’est plus à protéger qu’un autre : cependant, certains sont plus fragiles devant l’activité économique. C’est le cas de la montagne, des littoraux et des zones humides (comme les marais) dont les écosystèmes subtils peuvent être définitivement perturbés par une mise en valeur brutale. Mais que les milieux soient plus ou moins fragiles, un conflit d’usage existe entre valorisation, c’est-à-dire aménagement d’un milieu pour en faire une source de richesses pour la société, et protection, c’est-à-dire préservation totale ou partielle d’un écosystème.

Dans quelles mesures les acteurs de l’aménagement des territoires, acteurs privés ou publics, sont-ils capable de trouver un juste équilibre entre la valorisation des milieux qui permet la création des richesses et la protection des milieux qui permet la préservation de l’environnement ?

La mise en valeur raisonnée du Parc de la Vanoise en France, dans les Alpes, est l’occasion de comprendre les logiques, les acteurs et les enjeux de la protection des milieux fragiles comme la montagne. L’étude de l’aménagement des territoires à l’échelle de la France permet de comprendre comment les différents acteurs construisent ou tentent de construire l’équilibre entre valorisation et protection des milieux.

© **Souleymane** ALI YÉRO, **Erwan** BERTHO & **Ronan** KOSSOU (2019).